

# Le RUSÉ



Spécial  
CONSEIL

## Budget 2013 : toujours trop d'impôts

**Le vote du budget 2013 était sans doute le point le plus important d'un conseil municipal dont les débats ont duré jusqu'à minuit. Même si les délibérations finances étaient traitées en fin de conseil, les élus de l'opposition étaient encore bien réveillés et ont pu faire entendre une vision pour le moins différente de celle de la majorité.**

**P**atrick Allemand pour commencer, dénonçait que « vous avez mis l'accent sur la diminution des taux. Or doit-on s'en féliciter quand les impôts locaux ont augmenté de 38 % en 4 ans ? Certes, il y a bien une baisse, mais elle représente l'équivalent d'un paquet de cigarettes, ce n'est pas assez au regard des réserves. »

Caroline Matrat-Maehnout ne disait pas autre chose en affirmant même « concernant les diminutions des taux, vous mentez aux Calaisiens, au moins par omission. Vous avez diminué les taux d'abattement, si bien que le taux net d'imposition est en augmentation de 2 points. » Charles François quant à lui mettait l'accent sur l'excédent de 16 millions d'euros, soit « 15 %. Autrement dit votre gestion prévisionnelle n'est pas très bonne. Ce qui est fâcheux c'est l'incidence sur les impôts. Cet excédent représente 55 % de l'impôt. Au cours de votre mandat, les impôts ont augmenté de 30 %. Par ailleurs l'an passé vous avez dit « on va imposer des économies dans le budget de fonctionnement » or il a augmenté de 3 %. Vous n'avez pas respecté ce que vous aviez dit. »

Pour Natacha Bouchart, « le raisonnement de dire que les impôts ont augmenté de 30 % est faux. Vous pouvez nous traiter d'incompétents (sic !) mais je vous trouve limite, « border line » par rapport à vos propos. La situation de la ville est bonne et les Calaisiens sont contents. »

Jacky Hénin intervenait à son tour pour confirmer les propos de ses collègues et s'appuyer sur les

chiffres fournis par la comptabilité publique pour dénoncer un budget non sincère.

« Régulièrement nous vous avons dit, que vous vous trompiez dans vos estimations. Messieurs François, Allemand, Mascret, Ben, moi-même, vous avons fait remarquer qu'en fonctionnement les recettes étant largement supérieures aux dépenses, il restait toujours trop d'argent dans les caisses de la ville. 15, 17, 16 millions d'euros. Au terme de l'exercice 2011, le solde d'exploitation avait atteint la somme record de 16,3 millions d'euros. Il ne sera cette année que de 16,2 millions.

L'an dernier vous aviez bien tenté une pirouette en affirmant que le solde positif était nécessaire à l'équilibre du budget suivant. Il apparaît pourtant évident à la lecture des chiffres que même sans prendre en compte les excédents, les recettes restent supérieures aux dépenses pour plusieurs millions d'euros.



En 2012, nous proposons de rendre aux familles calaisiennes 20 % d'imposition, de réduire le montant des dépenses pour le moins surestimées tout en augmentant les dotations aux services et aux associations.

Nous proposons de recalibrer le budget investissement que nous estimions trop important. C'est tellement vrai, que de nouveau moins de 70 % des investissements ont été réalisés.

Nous avançons d'ailleurs dans nos propositions le montant de 35 millions d'euros, vous êtes arrivés à 37 millions, pour une prévision de 57 millions. On

se demande bien qui est le plus proche de la réalité. On présente surtout un budget qui n'est pas sincère, ou alors justifiez-nous, de manière concrète, l'augmentation de presque 16,5 % des dépenses pour 2013.

A partir de cette réalité on peut envisager une gestion complètement différente.

Une gestion qui permette surtout de prendre en compte les difficultés des familles et qui donne davantage de moyens à la solidarité, au lien social, au personnel, au sport, celui qui est sérieux et respecte le contribuable, à la culture pour promouvoir Calais, à l'économie pour renforcer le tissu local...

Vous pouvez essayer d'argumenter, de défendre, de triturer les chiffres, vous serez toujours confrontée à la dure réalité, vos chiffres sont actés dans les documents et aucun mot, aucune formule, aucune fiche ne pourra les remplacer ou leur faire dire autre chose que ce qu'ils expriment : le refus de prise en compte des difficultés de notre population. »

Pour Natacha Bouchart, sa gestion se fait « en bon père de famille. Quand vous dites que le taux de réalisation est de 67 %, ça s'explique. Le budget est voté en mars, les entreprises choisies en juin, les travaux ne peuvent commencer qu'en septembre, après les vacances, et avec les intempéries de l'hiver, une partie des travaux ne peut pas être réalisée... En 2013, le remboursement du capital s'élève à 7 millions d'euros dont 1 million d'euros vient de l'ancienne municipalité. J'assume les dettes anciennes, je diminue les impôts et j'ai une réserve. »

Quant au recours à l'emprunt que Natacha Bouchart brandit comme un oripeau pour faire croire à la population que l'ancienne municipalité aurait poussé la ville dans un surendettement insurmontable, il est comparable à la situation d'un ménage qui achète une maison : combien ont les moyens de l'acheter cash, et combien contractent un emprunt ?

Retrouvez les interventions de Jacky Hénin au conseil municipal en intégralité sur : [www.leruse.fr](http://www.leruse.fr) (rubrique : interventions de Jacky Hénin)

### Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



### Le gag

Lors de ce conseil on aurait très bien pu entamer une petite chanson qui aurait eu ces paroles : « c'est le singe en hiver, qui a mis son écharpe à l'envers... » Eh oui, Natacha Bouchart devait avoir la tête ailleurs quand elle a passé l'écharpe tricolore au nouvel adjoint à la culture, Pascal Pestre, patron du bar de la rue de la Mer : elle lui a mis la tête à l'envers. Sans doute ne sait-elle pas comment ça se porte... Même pour ça, elle a besoin de tit Claude à ses côtés... Sans lui, elle est comme une petite fille perdue...

### Concours de belote

Vendredi 5 avril  
à partir de 19 h

10 € à l'Atelier  
194 Bd de l'Egalité

Inscription obligatoire auprès de Malika,  
directement à la permanence  
ou à l'Atelier le vendredi à partir de 18 h.

### On le note



La semaine prochaine vous ne retrouverez pas votre Rusé préféré, mais pas

d'inquiétude, il sera de retour dès le lundi 15 avril. D'ici là, ouvrez l'œil et tendez l'oreille... Et surtout faites connaître le Rusé autour de vous... Parlez-en, faites-le suivre à vos amis... A très bientôt...

## Rythmes scolaires : pour une vraie réforme

La délibération relative à la demande de report pour l'application de la réforme des rythmes scolaires était diversement commentée par l'opposition. Si le groupe PS s'abstenait sur le sujet, Jacky Hénin tenait à prendre la parole pour exprimer son point de vue :

« Sur le fond, voici une réforme qui va déstabiliser l'école et aggraver les inégalités territoriales. Certains y voient le moyen de régler tous les problèmes de l'école, d'autres particulièrement nombreux y sont opposés.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que les rythmes peuvent être un élément permettant la réussite des élèves, mais que seuls, ils ne peuvent lutter contre l'échec scolaire.

Aujourd'hui notre école ne parvient plus à dépasser les inégalités sociales et territoriales. Elle a été depuis dix ans malmenée par la droite à coup de révision générale des politiques publiques et de dénigrement des équipes éducatives.

L'école a besoin d'une rupture forte avec ces politiques libérales. Elle a surtout besoin d'une nouvelle ambition, une ambition qui permette de garantir la réussite de toutes et de tous.

Or, la réforme, telle qu'elle est prévue, risque fort de déstabiliser encore l'école : elle manque de clarté sur ses visées et ses modalités d'application.

Nous pouvons nous féliciter :

- de la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, qui marque le retour à une formation professionnelle des maîtres.

- du fait que les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté soient confortés

- que l'enseignement artistique soit clairement intégré au cursus scolaire.

Toutefois, le chantier ouvert par ce projet de loi n'a pas été, à notre avis, mené à son terme. Et a perdu de vue sa visée éducative pour se trouver arbitré et enfermé dans le seul cadre des capacités financières des communes qui ont la charge de sa mise en œuvre.

Le rôle du scolaire et du périscolaire n'est pas précisé clairement. Des activités pédagogiques pourront être mises en place, mais le gouvernement ne dit pas au service de quel projet éducatif.

Sans périmètre précis, cette réforme va aggraver les inégalités territoriales face au service public de l'éducation nationale, un service public déjà fortement mis en difficulté.

Le gouvernement nous répond par une dotation exceptionnelle de 250 millions d'euros. Mais ce montant, est selon de nombreux partenaires de la communauté scolaire, largement insuffisant.

Nous estimons qu'il n'y a aucune urgence et qu'il faut prendre le temps de faire une réforme au service de la réussite de tous les élèves, sur tout le territoire. La rénovation de l'école n'est pas qu'une préoccupation financière, elle est d'abord un enjeu de société. Nous voulons la réussite de tous les enfants.

Nous voterons la délibération qui propose le report. » Natacha Bouchart se déclarait d'accord avec les propos de Jacky Hénin « à 98 % ». Champagne !

A retrouver en intégralité sur : [www.leruse.fr](http://www.leruse.fr)

## Projet Régional de Santé

La délibération concernant le Projet régional de santé était l'occasion pour Jacky Hénin de déclarer : « Sur les deux questions abordées : Programme régional éducation pour la santé et Programme régional de santé mentale, il nous semble que, sur la base des documents mis à notre disposition, des éléments majeurs pour la compréhension, soient absents du débat :

- La pénibilité au travail

- Les emplois à risques

Comme manque également la réalité dans le temps de la situation économique et sociale qui ne peut qu'influer sur les conditions d'existence.

Parler de ces faits amène à revendiquer de l'état une discrimination positive en matière de santé pour notre région et surtout notre population.

Sans décisions ou actes forts des pouvoirs publics, nous en resterons pour un moment encore au stade des constatations. »

Une intervention à laquelle Jean-Marc Leroy, adjoint au sport et à la santé, répondait laconiquement, à propos des éléments manquants, que

« C'est à disposition, c'est 2 gros paquets à lire et ça prend beaucoup de temps. » « Je pense que M. Hénin aime lire donc il faudra lui mettre à disposition », répondait alors Natacha Bouchart. Non seulement il aime lire, mais surtout il étudie les dossiers. Lui. D'ailleurs c'est bien le seul à s'étonner de l'absence récurrente d'éléments dans les dossiers qui sont à disposition en mairie. Mais combien sont-ils à aller les consulter ?

## Devinette

Quelle est la différence entre le conseil municipal et le conseil communautaire ? Allez, on vous aide, la dernière séance du conseil municipal, ce mercredi, a duré 5 h 30, celle du conseil communautaire pourtant très chargée : 50 minutes. Eh oui, la différence, de taille, c'est l'opposition. Dans le premier il y a une vraie opposition avec des hommes et des femmes qui expriment leurs avis et font entendre la voix de milliers de Calaisiens avec pour conséquence des débats parfois très longs.

De l'autre, il n'y a que des élus « béni oui-oui » complices des décisions dispendieuses de Philippe Blet, d'embauches de complaisance, de cadeaux injustifiés à quelques privilégiés. N'allez pas croire que ces élus sont là pour défendre la population, du moins ils ne le montrent pas beaucoup...

A l'avenir il leur faudra bien assumer ce mutisme coupable.

## Au fil des délibérations

### Conseil des enfants

Concernant la création d'un conseil des enfants, Jacky Hénin demandait simplement s'il y avait bien un projet pédagogique pour cette initiative. Maïté Friscourt, adjointe à la jeunesse répondait alors que le projet pédagogique en question était « en cours d'élaboration. » Ça s'appelle mettre la charrue avant les bœufs...

### Réaménagement de Calais-Nord

Sur la délibération visant à voter un avenant au marché de réaménagement des espaces publics de Calais-Nord, Nicole Lheureux n'a pas hésité à parler « d'improvisation » dans la gestion du dossier et à évoquer les nombreux rideaux baissés que l'on peut voir quand on se balade rue Royale et rue de la Mer. « Surtout ne nous dites pas que c'est la faute des autres », concluait-elle. « Vous avez votre réponse » répondait simplement Natacha Bouchart. Eh oui, même ça elle ne l'assume pas.

### Eco-quartier Descartes

Concernant la délibération Voirie 4 destinée à acter un autre avenant pour le projet de l'éco-quartier Descartes, Caroline Matrat-Maehnout s'étonnait que ce ne soit « que maintenant que vous découvrirez l'intérêt dans un éco-quartier, d'aménager des espaces verts et des aires de jeux. » C'est vrai, c'est un peu gros.

### Front de mer

La délibération relative à l'aménagement du Front de mer permettait à Caroline Matrat-Maehnout de parler du « Palais des congrès de M. Blet » et de demander à Natacha Bouchart « d'attendre les élec-

tions municipales de 2014 pour mettre en place ce projet si vous êtes réélue. » Natacha Bouchart répondait que « ce projet est indépendant du Palais des congrès. » Quant à Philippe Blet, il déclarait que « ce centre de congrès a une nécessité : faire arrêter les touristes qui passent. »

### PDALPD

Dans le cadre de la désignation d'un représentant de la ville au Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, Jacky Hénin interpellait Emmanuel Agius, le nouveau représentant en question, pour lui demander « de porter un message au département. Celui d'être davantage en soutien à l'OPH de Calais qui héberge une population en grande difficulté. » Emmanuel Agius répondait alors « n'ayez crainte, le « bon » logement social est très bien défendu depuis 5 ans. » On se demande ce qu'il voulait dire par là...

### Cinéma Alhambra

A propos du vote d'une subvention pour le cinéma Alhambra, Jacky Hénin déclarait « Nous soutenons le versement de ce soutien au cinéma de Calais. Mais par la même occasion nous souhaiterions obtenir davantage d'informations sur la solidité financière de la SARL, que l'on évoque en difficulté. Nous souhaitons ces informations car il nous apparaît particulièrement important de créer les conditions d'une présence pérenne du cinéma dans le cœur de ville, et donc de pouvoir réagir avant éventuellement qu'il ne soit trop tard. » Pour Natacha Bouchart, « l'aide exceptionnelle, on la fait depuis 3-4 ans. Je pense que l'Alhambra peut se remettre en question et revoir sa programmation, moins se disperser, » déclarait elle encore...

## Banquet Républicain

Mardi 30 avril  
à partir de 19 h

au Channel Paradise  
Av. St Exupéry à Calais

Repas de gala, apéritif et vin compris,  
animation musicale...

Chaque couple se verra remettre  
le brin de muguet  
de la solidarité et de l'amitié.

On réserve dès maintenant au

03 21 36 39 79